



Paris, le 28 février 2020

Monsieur Jean-Paul CELET
Préfet Référent
106 rue Pierre-Corneille
69419 Lyon Cedex 03

Réf : AE-2020-047

Objet : Réponse à la demande de Monsieur le Préfet d'expérimenter la sémiologie sur les brebis soumises à la prédation dans les parcs nationaux.

Monsieur le Préfet,

Nous souhaitons, par la présente, vous transmettre notre avis au sujet de la proposition que vous nous avez faite lors du dernier groupe de travail « cœurs de parcs nationaux » du 14 février : l'expérimentation de la « SAP », une phéromone apaisante ovine, sur les cheptels ovins dans un contexte de prédation.

Nous sommes stupéfaits de voir que de telles propositions puissent être pensées par les services de l'Etat. Vous souhaitez droguer nos brebis avant qu'elles ne se fassent attaquer par les prédateurs afin de, soi-disant, réduire les difficultés rencontrées par les éleveurs (notamment les pertes indirectes engendrées par le stress).

Cette proposition scandaleuse, qui pour nous est tout simplement inadmissible, méprise le travail des éleveurs et leurs valeurs.

Nous nous opposons donc fermement à votre proposition d'expérimenter la « SAP » sur les troupeaux. Cette idée a d'ailleurs été immédiatement rejetée dans tous les départements prédatés qui en ont eu connaissance. Nous réaffirmons qu'une seule solution est possible : accorder des tirs de défense dans les cœurs de parcs.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Patrick BENEZIT,

FNSEA

Bertrand GERBET,

JA

Claude FONT,

FNO

Olivier BOULAT,

FNB

Marianne DUTOIT,

FNC

Michel DESSUS,

APCA